

Information aux actionnaires de Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable
de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(la «société»)

Les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund (le «compartiment») sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société (le «conseil d'administration») de modifier les sections «Principes de placement» et «Exposition globale» du supplément du compartiment pour les raisons expliquées ci-après.

Le compartiment investit dans différentes stratégies et différents instruments dans plusieurs régions et vise à appliquer une approche de l'allocation fondée sur la budgétisation des risques pouvant reposer sur diverses mesures du risque, y compris la volatilité de stratégies et de catégories d'actifs. Le niveau de volatilité actuel est nettement plus faible pour plusieurs catégories d'actifs. Cela signifie que, pour atteindre le niveau de risque et de rentabilité souhaité pour le portefeuille du compartiment, il faut faire en sorte que le compartiment dispose de la flexibilité requise dans différents environnements de marché. Par conséquent, il a fallu accroître l'utilisation de produits dérivés, swaps de rendement total compris.

Afin de refléter cette utilisation accrue de produits dérivés, swaps de rendement total compris, le supplément du compartiment a été modifié en ce qui concerne (i) les niveaux attendu et maximum d'utilisation de swaps de rendement total et (ii) le niveau d'effet de levier attendu. Le tableau ci-après présente les paragraphes concernés dudit supplément avant et après la modification:

Ancienne version	Nouvelle version
<p>Principes de placement Le montant du principal des actifs du compartiment susceptible de faire l'objet de swaps de rendement total peut représenter jusqu'à 150% de la valeur nette d'inventaire du compartiment, calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Il est généralement prévu que le montant de ce contrat d'échange sur rendement total demeurera dans la fourchette de 100% à 130% de la valeur nette d'inventaire du compartiment calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Dans certaines circonstances, ce pourcentage peut être supérieur.</p>	<p>Politique de placement Le montant du principal des actifs du compartiment susceptible de faire l'objet de swaps de rendement total peut représenter jusqu'à 700% de la valeur nette d'inventaire du compartiment, calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Il est généralement prévu que le montant de ce contrat d'échange sur rendement total demeurera dans la fourchette de 300% à 500% de la valeur nette d'inventaire du compartiment calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Dans certaines circonstances, ce pourcentage peut être supérieur.</p>
<p>Exposition globale Dans des conditions de marché normales, le niveau d'effet de levier attendu est d'environ 1.5 fois le total des actifs nets du compartiment. Le niveau d'effet de levier peut varier au fil du temps et pourrait être supérieur ou inférieur au niveau attendu.</p>	<p>Exposition globale Dans des conditions de marché normales, le niveau d'effet de levier attendu est d'environ 7 fois le total des actifs nets du compartiment. Le niveau d'effet de levier peut varier au fil du temps et pourrait être supérieur ou inférieur au niveau attendu.</p>

Les modifications apportées au supplément du compartiment décrites ci-dessus ont été effectuées à des fins de transparence à l'égard des actionnaires et n'entraînent aucun changement de l'objectif ou de la politique de placement du compartiment.

Les changements susmentionnés prendront effet à la date du présent avis.

Les actionnaires doivent noter que le nouveau prospectus de la société, les documents d'information clés pour l'investisseur ainsi que les statuts sont disponibles, conformément aux dispositions dudit prospectus, au siège social de la société ou sur Internet à l'adresse www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 17 janvier 2018

Le conseil d'administration